

TRAVAIL TEMPORAIRE AVANCÉ & SÉCURISATION DES MISSIONS

Enjeux
Professionnaliser sa pratique, agir de façon plus exigeante dans son quotidien. Limiter les risques liés au cas réglementaire du travail temporaire
Public
Permanents issus du travail temporaire
Prérequis
Aucuns
Durée
1 jours soit 07 heures
Animation
Laetitia Delaigue Consultante responsable juridique
Tarif / délai
Nous consulter (Intra)
Sanctions
Certificat de réalisation
Renseignements
Assolem – François Coutier 06 71 61 42 59 contact@assolem.com

OBJECTIFS
<p>Les participants seront en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les exigences actuelles du cadre légal du travail temporaire. • Savoir sécuriser une mission du sourcing à la fin de mission. • Identifier rapidement les situations à risque au sein des entreprises utilisatrices • Professionnaliser ses pratiques pour réduire les litiges, AT et risques de contrôle.
CONTENU
<p>1. Cadre avancé du travail temporaire : ce que les pros doivent absolument maîtriser</p> <ul style="list-style-type: none"> → Nature juridique du CTT et articulation ETT/EU. → Obligations respectives : qui fait quoi, quand et comment ? → Durées, renouvellements, particularités du terme imprécis. → Sécurisation juridique d'une mission sensible (postes à risque, exigences de qualification, habilitations). <p>2. Analyse opérationnelle d'un poste : méthode "Réflexe ETT"</p> <ul style="list-style-type: none"> → Consignes EU → ETT : ce qu'elles doivent obligatoirement contenir. → Risques spécifiques du poste : comment les détecter en 10 minutes. → Outils : trame "fiche de poste intérimaire sécurisée". <p>3. La sécurisation d'une mission : méthode en 7 étapes (terrain)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Vérifier la cohérence poste / qualification / taux / mission. → Accueil sécurité obligatoire : ce que l'EU doit faire et ce que l'ETT doit exiger. → Traçabilité des formations & habilitations : preuves attendues. → Suivi des 3 premiers jours : protocole et check-list. → Gestion des remontées intérimaires & des refus de poste. <p>Atelier : audit express d'une mise à disposition — identification des risques.</p> <p>4. Gestion des situations difficiles avec l'EU</p> <ul style="list-style-type: none"> → EU qui ne forme pas, ne supervise pas, ou change les conditions de travail. → EU qui demande un intérimaire "immédiatement opérationnel". → Savoir dire NON sans perdre le client : scripts & postures. <p>5. Fin de mission : sécuriser la sortie</p> <ul style="list-style-type: none"> → Démarches obligatoires. → Évaluation EU : comment formaliser les risques constatés. → Gestion des litiges (refus de signature, absences, changement de poste).
MOYENS PÉDAGOGIQUES / EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> -Apport théorique apporté aux stagiaires. Le support pédagogique est remis aux stagiaires -Méthode mixant les méthodes interactives et réflexions individuelles -Atelier de réflexion en sous-groupe -Etudes de cas pratiques <p>Supports pédagogiques : 3 checklists complètes (mission, accueil, suivi) / 1 modèle de fiche de poste pour intérimaires / 1 grille "risques EU à détecter".</p> <p>Evaluation des acquis : QCM d'entrée et de sortie</p>